

Cabannes futur désert médical !

Membres de l'opposition, il nous paraît primordial d'alerter sur la pénurie actuelle et future de médecins, kinésithérapeutes et autres professionnels de santé à Cabannes... Cette situation est très inquiétante !

Cabannes possède de nombreuses infrastructures, avec récemment un tout nouveau centre de loisirs, ce qui constitue des avantages indéniables pour une collectivité et son bien-être, mais malheureusement il manque à Cabannes un des éléments des plus importants : « une vraie Maison Médicale ». Seule sa création permettra d'attirer de nouveaux médecins et d'autres professionnels de santé.

La moyenne française se situe à 1,2 médecins généralistes pour 1000 habitants ce qui est déjà insuffisant. Or, à Cabannes, avec 4700 habitants environ, un minimum de 5 à 6 médecins serait hautement souhaitable. En 2025, un grand nombre de Cabannais n'auront pas ou plus de médecins traitants alors que la médecine libérale aujourd'hui est confrontée à la prise en charge de patients de plus en plus âgés, avec des pathologies plus lourdes.

Cette situation problématique est la conséquence de

plusieurs facteurs tels que la répartition géographique inégale des professionnels de santé, mais surtout une formation très insuffisante de médecins depuis les années 80 et des difficultés rencontrées par les jeunes médecins pour s'installer en libéral...

Cabannes, avec sa situation géographique en zone touristique, un climat agréable et des équipements nombreux, possède des atouts qui devraient séduire de jeunes professionnels.

La solution est de créer cette maison médicale pluridisciplinaire et d'aider matériellement ces nouveaux professionnels dans leur installation. Des incitations financières telles que le versement d'une prime à l'installation ou une aide pour l'obtention du local médical peuvent être envisagées. Certaines mairies proposent même le financement partiel des études médicales avec un engagement à la clé.

La majorité municipale a pris conscience de cette situation et nous espérons bien sûr une accélération du dossier. Cette création, nous devons, et nous pouvons la faire ! Cela doit être maintenant la priorité.

Dr Jean-Louis Cloez et André Rattier
pour le groupe « **Utile pour Cabannes** »